

NOUVELLES DE PRO

Édition juin 2017 — Volume 17



GROUPE
ProConseil

Conseil d'administration

Ghislain Pion, président
Bernard Isabey, 1^{er} vice-président
Normand Breton, 2^e vice-président
Stéphane Tétrault, secrétaire-trésorier
François Angers, administrateur
Ludger Grutman, administrateur
Yannick Lapointe, administrateur
Xavier Sabourin, administrateur
Johanne van Rossum, administratrice

Personnel du Groupe ProConseil

Agroenvironnement

Michelle Breton, conseillère
Raphaëlle Gendron, conseillère
Patricia Harvey, technicienne
Marie-Laure Marcotte, conseillère
Eveline Mousseau, conseillère
Nikolas St-Jean, chargé de projets
Cécile Tartera, conseillère
Élise Tremblay, conseillère
Linda Tremblay, secrétaire
Marie-Josée Vézina, conseillère (congé parental)
Hélène Vincent, technicienne

Gestion

Martine Beaudry, technicienne
Stéphanie Brazeau, conseillère
Régis Boulay, conseiller
Annie Cyr, conseillère (maternité)
Catherine Dessureault, conseillère
Sylvain Dufour, conseiller
Isabelle Éthier, conseillère
Martin Hébert, conseiller
Andréanne Laurin, technicienne
Johanne Laroche, conseillère
Andrée Pouliot, conseillère
Hélène Robert, secrétaire
Nathalie Théberge, technicienne
Antoine Villemaire, technicien

Administration

Catherine Machado, directrice générale
Isabelle Daigle, secrétaire de direction
Stéphanie Tremblay, adjointe administrative

SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Varia : Accaparement des terres agricoles	6
Agroenvironnement: Nouveau projet YDrop & SCAN	7
Agroenvironnement: Plateforme WebSCAN	8
Comptabilité: Ventilation des payés d'avance	9
Entomologie: Mise à jour sur l'agrile du frêne	10
Gestion: Suivi au plan d'affaires	12
Gestion: Quelques données 2016	13
Transfert: Apprendre à se sortir du blâme	14
Transfert: ARTERRE	15
Divertissements	16

Sans frais : 1 855 864-0180

3800, boul. Casavant O.
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3
450 774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7
450 359-4761

347, Duvernay, local 203
Beloeil QC J3G 5S8
450 864-0180

593, route 201, suite A
St-Clet QC J0P 1S0
514 262-9053



Ghislain Pion

Une page d'histoire

Le 30 mars dernier, une importante page d'histoire s'est écrite dans le domaine des services-conseils agricoles. En effet, c'est devant près de 150 personnes, producteurs et conseillers, que le Groupe Uniconseils (GU) et les Groupes conseils agricoles du Québec (GCAQ) tenaient leurs assemblées générales annuelles à Québec. C'est de façon unanime pour les membres des GCAQ et fortement majoritaire pour ceux du GU qu'ils ont convenu de dissoudre leurs organisations respectives. Le regroupement des Centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA) a, quant à lui, tenu son assemblée générale annuelle le 19 avril et les membres ont aussi voté de façon unanime une résolution mettant fin à leur organisation provinciale.

Depuis plus d'un an, les dirigeants de ces trois organisations se rencontrent

afin de planifier l'unification de leurs trois regroupements provinciaux. Les GCAQ et le GU ont tenu leurs AGA en avant-midi et l'assemblée générale de fondation de la nouvelle organisation se tenait en après-midi. Durant celle-ci, les statuts et règlements ainsi que les règlements d'emprunt ont été votés et le choix des membres du conseil d'administration provisoire y a aussi été accepté.

Le Pôle d'expertise en services-conseils agricoles (PESCA) a donc été fondé avec, sur son conseil d'administration, des représentants des trois organisations dissoutes ainsi qu'un représentant de l'UPA et un autre de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

La diminution du nombre de producteurs agricoles, le besoin d'une offre de service multidisciplinaire, la difficulté au niveau du financement des organisations, le besoin de demeurer toujours plus pertinent pour les membres et la volonté de parler d'une seule voix au nom des organisations de services-conseils non liés à la vente d'intrants et administrées par les producteurs agricoles sont autant de raisons qui ont justifié la mise en place d'une organisation provinciale unique en services-conseils agricoles.

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté la coprésidence du PESCA avec Mme Johanne van Rossum, afin de mettre sur pied cet OSBL. Beaucoup de travail reste à faire afin de donner vie à ce regroupement, mais il est très stimulant de travailler avec toutes ces personnes dévouées qui croient en la pertinence d'une organisation provinciale qui travaille au développement des offres de service de nos groupes en région.

Sur ces mots, malgré un printemps très difficile, je vous souhaite un été plein de prospérité.

Ghislain Pion
Président



Catherine Machado

La saison est commencée... Pour vrai!

Le printemps s'est laissé désirer, comme si le long hiver n'avait pas été suffisant. Pour la collaboration de mère Nature, on repassera, mais pour la grande majorité d'entre vous, vous y êtes malgré tout arrivé. Le reste de la saison et les conditions automnales nous diront bien à quel point on s'en souviendra!

Au sein de l'équipe du Groupe ProConseil, le début d'année n'aura pas été de tout repos non plus et le temps de se sortir tranquillement la tête de l'eau arrive. La date butoir du 15 mai pour les bilans P en agroenvironnement est maintenant chose du passé, bien que le suivi au champ ait rapidement pris de l'ampleur sitôt le *rush* réglementaire terminé.

Pour votre équipe en gestion, le long marathon (un triathlon est sans doute un mot plus approprié!) commençant déjà en décembre, mais s'intensifiant dans les premiers mois de l'année a

culminé par un sprint de préparation des analyses de groupe qui vous ont été présentées en quatre journées au mois d'avril. On ne peut pas dire qu'après ce sprint l'équipe soit tombée en mode repos, puisque plusieurs dossiers n'avaient pu être livrés avant les analyses de groupe et d'autres devaient être entamés le plus rapidement possible. Le rythme s'ajuste donc tranquillement pour arriver à un niveau régulier et plus viable, avant que la période des vacances commence.

Je profite de la vitrine qui m'est offerte par ce journal pour féliciter l'équipe de gestion pour cet exploit, encore cette année, d'arriver à vous présenter quatre journées d'analyse de groupe de qualité, en atténuant au maximum du possible l'impact sur les membres qui sont toujours heureux d'avoir leur présentation de résultats rapidement. Je vous annonce d'ailleurs qu'une formule différente d'activités d'analyse de groupe vous sera présentée dans la prochaine année. Les changements à cette formule débiteront déjà cet automne, donc restez à l'affût des nouvelles!

Pour poursuivre avec les félicitations, un bravo à l'équipe d'agroenvironnement pour la réalisation de la journée

Retour sur les projets 2016 et regard vers 2017 et la participation aux deux journées d'analyse de groupe en grandes cultures où elle a pris en charge les avant-midis avec la présentation de machineries (déchaumeuses et machines de travail vertical du sol).

Pour ma part, je m'affaire, avec l'équipe d'administration, à préparer le fonctionnement pendant mon absence en congé de maternité, en collaboration avec l'ensemble des ressources, afin d'assurer une continuité avec le moins d'impact possible sur l'équipe, sur le conseil d'administration et sur vous, producteurs.

Catherine Machado, agr.
Directrice générale

Pêle-Mêle

HORAIRE D'ÉTÉ

26 juin au
1er septembre
8h30 à 16h

En mai, nous avons accueilli une nouvelle collègue: **Patricia Harvey**. Elle aura une tâche mixte de technicienne en agroenvironnement et gestion agricole et travaillera au bureau de Beloeil. Bienvenue parmi nous Patricia!

Pssst! Allez jeter un petit coup d'œil à sa biographie sur notre [site Web](#).

Régularisations comptables

Votre comptable devrait vous avoir remis vos régularisations comptables. Il est important de **faire ces écritures** qui font en sorte que **vos comptabilité et vos états financiers soient le miroir l'un de l'autre**.

Nos stagiaires cet été



Nouvellement bachelière en agroéconomie, l'agriculture et la gestion d'entreprise agricole sont deux domaines qui me passionnent énormément. J'ai précédemment complété une technique en gestion et exploitation d'entreprise agricole et je suis maintenant propriétaire et gérante d'une petite ferme de chèvres laitières en démarrage à Brigham. Je me joins à l'équipe en tant que stagiaire mixte en gestion et en agroenvironnement au bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'été seulement puisque je retourne aux études à l'automne afin d'entreprendre une maîtrise en production laitière caprine.

Bien heureuse de faire partie de l'équipe, et au plaisir de travailler avec vous cet été !

Stéphanie Bélanger-Naud



J'étudie présentement en technique de production horticole et de l'environnement à l'ITA de Saint-Hyacinthe. C'est à cet établissement que je découvre le domaine de l'agriculture. Dès ma première année, j'ai eu un intérêt particulier pour les cours de sols et fertilisation et des ennemis des cultures. J'ai grandi principalement en ville, à Montréal. J'espère donc travailler davantage sur le terrain et découvrir les entreprises agricoles.

Je suis heureux de pouvoir joindre la belle équipe du Groupe ProConseil, ainsi que de pouvoir aider les producteurs dans leurs fonctions.

Brandon Khamphannolith

L'accaparement des terres agricoles : Un enjeu pour la relève agricole du Québec

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* » avait dénoncé Antoine de Saint-Exupéry (Hudon et Delomier, 2015). Cette phrase reflète bien l'importance d'avoir accès à la terre pour la relève agricole afin de pouvoir faire de l'agriculture son métier et ainsi nourrir le monde. La transmission intergénérationnelle de la terre agricole est présentement menacée au Québec avec le phénomène de financiarisation et d'accaparement des terres agricoles, qui est un enjeu très important au Canada. Malgré les débats questionnant l'existence d'un tel phénomène au Québec, l'accaparement des terres agricoles reste une inquiétude pour beaucoup de producteurs agricoles ainsi que la relève (FRAQ, 2015).

L'accaparement des terres agricoles est caractérisé par d'importants investisseurs qui achètent des terres en grandes quantités et entrent par le fait même en compétition directe avec la relève agricole ainsi qu'avec des agriculteurs qui veulent prendre de l'expansion puisque cela fait gonfler le prix des terres agricoles (Corbeil, 2015). Au Canada, seulement 64,6 % de la superficie totale de terres cultivables sont possédés par des producteurs exploitants alors que le reste est loué à des producteurs (Heminthavong and Lavoie, 2015). La situation est moins pire au Québec, avec un taux de propriété des terres à 84 %, mais cette part diminue chaque année partout au Canada depuis 1986 (Heminthavong and Lavoie, 2015).

L'intérêt grandissant des investisseurs pour l'agriculture a débuté après la crise alimentaire mondiale en 2008, alors que la souveraineté alimentaire était menacée et le prix des terres en croissance constante (Meloche et Debailleul, 2013). En effet, selon Statistiques Canada, la valeur marchande des actifs agricoles des fermes québécoises a sextuplé depuis les 30 dernières années, et la valeur des terres agricoles a augmenté de près de 800 % durant cette même période. Par contre, la valeur économique des fermes est restée stable, ce qui rend la tâche beaucoup plus difficile pour la relève qui désire s'établir en agriculture puisqu'il devient plus complexe de rentabiliser ses investissements (FRAQ et UPA, 2015).

Le tableau ci-dessous, provenant de La Financière agricole du Québec (2016), reflète très bien l'inflation du prix des terres agricoles de 2011 à 2015, et justifie la motivation des investisseurs à investir dans ce secteur, considérant les taux d'intérêt actuels très bas. Il peut être intéressant économiquement de vendre plutôt que de céder leur terre à la relève. Heureusement, la hausse du prix des terres en 2016 a diminué à 7,7 % au Québec comparé à 7,9 % au Canada (FAC, 2016), donc la problématique de hausse de prix s'amenuise.

La firme Pangea, firme la plus importante au Québec à investir dans les terres agricoles, s'est adjoint comme partenaire des agriculteurs dans la production céréalière en louant ses terres à des cultivateurs avec qui ils feront affaire pour la régie des cultures. Beaucoup de débats tournent autour de cette firme, qui dit ne pas être un fonds d'investissement et être passionnée par l'agriculture alors que beaucoup de producteurs se sentent menacés par cette entreprise qui crée d'importants conflits d'intérêts entre les producteurs (Corbeil, 2015). Certains croient que Pangea amène une nouvelle vision de l'agriculture qui sera plus en lien avec l'industrie agricole vers laquelle nous

Valeur moyenne des terres en culture et des terres agricoles transigées au Québec

Année	Terres en culture		Terres agricoles	
	Valeur \$/ha	Écart (%)	Valeur \$/ha	Écart (%)
2011	8 846	17,5	7 946	25,9
2012	11 659	31,8	9 031	13,7
2013	12 332	5,8	9 809	8,6
2014*	15 422	25,1	12 107	23,4
2015	19 432	26,0	14 143	16,8

* Valeur moyenne mise à jour à la suite de la compilation additionnelle de transactions. Source : La Financière agricole du Québec

nous dirigeons alors que d'autres misent à préserver le modèle de ferme familiale du Québec face à ce nouveau modèle d'agriculture, qui est un très grand défi pour eux.

D'autres importants acteurs du monde de la finance (Partenaires agricoles S.E.C., AGRITERRA, SOLIFOR, HAIG, etc.), des promoteurs immobiliers et d'infrastructures ainsi que des propriétaires agricoles ayant les moyens de surenchérir sont aussi responsables de cette importante hausse de la valeur des terres agricoles (FRAQ et UPA, 2015). De 2010 à 2015 seulement, les 15 sociétés les plus actives au Québec auraient acquis plus de 27 000 hectares de terre pour un total de 121,7 M\$, et Pangea a déboursé 26,3 M\$ sur ce total pour acquérir un total de 4 131 hectares, ce qui fait d'elle la plus grande compagnie d'investissement en terres agricoles au Québec. La superficie totale équivaut à 40 fermes familiales qui appartiennent maintenant à 15 compagnies investisseuses (FRAQ, 2016).

Le 26 mai 2016, le projet de loi 599 visant à contrer l'accaparement des terres agricoles a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec. Avec ce projet de loi, toute acquisition de terre par un propriétaire possédant déjà plus de 100 hectares devra être acceptée par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), et l'acquisition sera autorisée seulement si l'acquéreur possède le statut d'exploitant agricole émis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). De plus, toutes les transactions en zone agricole devront être déclarées à la CPTAQ (FRAQ, 2016). Ce nouveau projet de loi aiderait grandement les producteurs ainsi que la relève agricole à concurrencer ces importantes sociétés d'investissement et à préserver le modèle de fermes familiales dont nous sommes si fiers au Québec, mais nous attendons encore à ce jour des réponses du gouvernement.

En conclusion, bien que l'accaparement des terres agricoles soit considéré comme un phénomène plutôt marginal au Québec, il est tout de même important de réagir face à cette situation qui pourrait devenir très problématique pour l'agriculture québécoise de demain.

Stéphanie Bélanger-Naud
Stagiaire

Références sur demande



Élise Tremblay

Un nouveau projet pour le Groupe ProConseil : la fertilisation azotée avec YDrop et SCAN

Gestion adaptative de la fertilisation azotée dans le maïs-grain par le fractionnement des apports avec les technologies SCAN et YDrop

Connaissez-vous les pendillards YDrop? Récemment introduit au Québec, ce dispositif s'installe sur des pulvérisateurs à haut dégagement permettant de réaliser une application tardive d'azote dans le maïs. En effet, il semblerait avantageux de retarder la fertilisation azotée dans le maïs, car environ 70 % de l'azote appliqué est accumulé dans la plante avant la sortie des soies et 30 % entre la sortie des soies et la maturité des grains. Pour l'instant, la plupart des producteurs de maïs-grain de la Montérégie font une application d'azote au démarreur et une en post-levée avant que le maïs atteigne 8 feuilles. La fenêtre de temps pour l'application ainsi que l'incertitude venant du

facteur météo encouragent les producteurs à mettre des doses souvent trop tôt et trop élevées afin de sécuriser leurs rendements. De plus, plusieurs études ont démontré que moins de la moitié de l'azote minéral appliqué dans le maïs est réellement absorbé par la plante. Le reste est en partie retenu par le sol ou perdu dans l'environnement, notamment sous forme de N_2O , un gaz à effet de serre 310 fois plus puissant que le CO_2 , sans compter la valeur économique de cet azote perdu.



de revoir la gestion azotée de l'azote au champ : les pendillards YDrop, qui permettent de retarder l'application de l'azote, et le système d'aide à la décision SCAN, qui permet d'obtenir une recommandation d'azote en fonction du type de sol et de la pluviométrie. Ce projet, qui se déroulera de 2017 à 2019, mettra à l'essai différents scénarios d'application basés sur SCAN afin d'évaluer l'intérêt écologique et économique. Pour les producteurs intéressés à participer, n'hésitez pas à manifester votre intérêt à votre agronome, car quatre sites par année seront retenus pour la conduite des essais. Des activités d'informations/démonstrations sont également prévues.

Ce projet bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) par l'entremise du Fonds vert et de Prime-Vert.

Élise Tremblay, agr.
Conseillère en agroenvironnement

Récemment, deux technologies sont devenues disponibles au Québec afin



Eveline Mousseau

Lancement de la plateforme WebSCAN

Un nouvel outil de gestion d'azote est disponible cette année pour les producteurs de grandes cultures. WebSCAN est un site Web développé par Effigis et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour calculer la dose économique optimale d'azote à mettre en post-levée dans le maïs, en fonction du type de sol et des conditions météorologiques lors de la période d'application. Effigis est une compagnie d'informations géospatiales qui a travaillé avec AAC pour valider l'algorithme SCAN et qui le commercialise maintenant. Le site est disponible à l'adresse suivante : <https://agrisat.effigis.com/>.

SCAN signifie sol, culture, atmosphère et azote. L'azote est un intrant coûteux et imprévisible, avec une grande incidence sur la productivité des cultures. On cherche donc à mettre la dose optimale d'azote. La

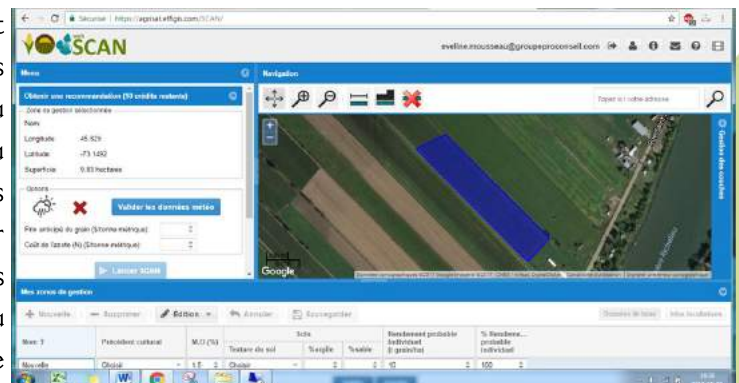
pluviométrie est un facteur influençant grandement la réponse du maïs à l'azote. Selon M. Nicolas Tremblay, d'AAC, lors des saisons ayant plusieurs événements de pluies, la dose d'azote a plus d'effet sur le rendement, particulièrement dans les sols à textures fines. Au cours des trois années d'essais commerciaux en champ (2013 à 2015) sous la supervision d'AAC, SCAN a produit des gains moyens de 37\$/hectare. Ces gains sont obtenus par des augmentations de rendement ou des réductions d'application d'azote. De nombreux producteurs de Groupe ProConseil ont d'ailleurs participé à ces essais.

Les doses d'azote sont calculées par l'algorithme SCAN en tenant compte de la météo les jours précédents et suivants la date d'application, le type de sol (% de sable, argile et limon), le taux de matière organique, le précédent cultural, les prix de l'azote et les prix anticipés de vente du grain. Grâce au site Web, vous pouvez calculer vous-même vos doses d'azote, ou votre conseiller

de club le fera pour vous. Des frais s'appliqueront pour les recommandations, afin qu'Effigis assure un soutien technique 24/7 tout le mois de juin, ainsi que le développement de l'outil. Une vidéo expliquant le fonctionnement du site est disponible pour visionnement au <http://effigis.com/fr/webscan/>.

En 2018, cet outil sera disponible en version mobile, pour tous les producteurs branchés à leur téléphone. Le mode taux variable sera fonctionnel l'an prochain, fournissant des cartes compatibles avec les applicateurs à taux variable. On pourra aussi importer les couches d'informations, comme les cartes de sols ou des contours de champ. C'est donc un outil sur lequel on pourra compter dans le futur pour faire de l'agriculture de précision.

Eveline Mousseau, agr.
Conseillère en agroenvironnement





Nathalie Théberge

Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui ?

Avec l'arrivée du printemps, la majorité de vos fournisseurs font la livraison des intrants (semences, herbicides, inoculants, etc.) commandés en novembre ou décembre de l'année précédente. Lors de la réception de vos produits, généralement, votre fournisseur vous remet un bon de livraison que vous devez signer. Vous devriez en profiter à ce même moment pour identifier, sur votre bon, l'origine de vos achats (semences, herbicides, etc.) et les relier à la bonne production (maïs, soya, blé, foin, etc.).

Lorsqu'arrivera le temps de faire votre comptabilité, il sera plus facile de connaître l'origine de vos achats et de les affecter immédiatement aux bons comptes de grand livre. Ce sera aussi à ce moment que vous pourrez faire la ventilation de vos payés d'avance de l'année précédente, et ce, pour chacun de vos fournisseurs. Ainsi, un bon mal de tête sera peut-être évité à la fin de votre année financière. Si vous faites vous-même la ventilation, vous serez en mesure de voir si le tout a du sens ou si des erreurs se sont glissées parmi les factures (prix, variétés, quantités, etc.).

Il serait conseillé de faire la même chose avec les engrais chimiques que vous épandrez durant les semences et durant toute la saison. Pour les engrais, la quantité livrée et la recette devraient être inscrites dans le grand livre lors de l'inscription de la facture dans la comptabilité. Vous pourrez ainsi, encore là,

faire la ventilation de vos payés d'avance.

Nathalie Théberge
Technicienne en comptabilité

À NOTER

Augmentation du salaire minimum à 11.25\$/h à partir du 1^{er} mai 2017.



Marie-Josée Vézina

et

Michelle Breton

Mise à jour sur l'agrile du frêne :
Où en sommes-nous en termes de
traitement et de dégâts?

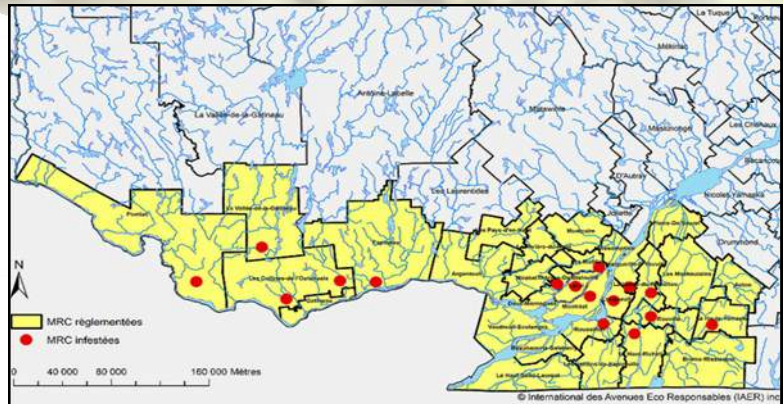


Figure 1. Détection de l'agrile au Québec et zone réglementée

L'agrile du frêne, ce petit coléoptère de couleur vive en provenance de l'Asie, a été détecté pour la première fois en Montérégie en 2008. Cet insecte qui s'attaque à toutes les espèces indigènes de frênes voit son aire de distribution s'agrandir constamment et on le retrouve dorénavant dans toutes les régions du sud de la province (Figure 1). Bien que l'adulte se nourrisse des feuilles, le dépérissement des arbres est causé par la présence de larves qui se nourrissent dans l'interface entre l'écorce et le bois creusant des galeries dans lesquelles elles poursuivent leur croissance. La présence de telles galeries bloque le transport de l'eau et des éléments nutritifs des racines vers les parties aériennes de l'arbre, ce qui cause la mort des arbres. Les recherches au pays ont démontré que ce ravageur endommage et tue les peuplements de frênes un an ou quatre après le début de l'infestation.

Et qu'en est-il des moyens de lutte? Au niveau individuel, plusieurs moyens de lutte sont à notre portée: dépister les arbres régulièrement (contacter un professionnel),

remplacer les frênes par d'autres essences telles que l'érable, le caryer, le chêne ou le tilleul, abattre les arbres fortement infestés, disposer du bois dans des endroits appropriés, cesser le transport de matériaux infestés comme le bois de chauffage, mais surtout, traiter rapidement nos arbres en début d'infestation. Quelques produits (insecticides) existent pour lutter contre l'agrile dont un biopesticide, le TreeAzin^{md} qui montre une certaine efficacité, particulièrement lorsque la densité des larves est faible. Le succès des traitements réside le plus souvent dans des traitements précoces, c'est-à-dire en début d'infestation et ceux-ci doivent être appliqués de la mi-mai à la fin août, période d'activité des larves.

À plus grande échelle, plusieurs ennemis naturels (des organismes vivants tels des insectes ou champignons s'attaquant à d'autres organismes vivants) provenant du lieu d'origine de l'agrile (Chine) ont été importés aux États-Unis dans le cadre d'un programme de contrôle biologique.

Plusieurs opérations de relâches de 3 espèces de parasitoïdes (guêpes) ont été réalisées aux États-Unis et plus récemment en Ontario afin de tester ces insectes comme agent de lutte. Pour ce qui est des oiseaux, seuls les pics sont des prédateurs indigènes qui se nourrissent activement de ce ravageur. Leur présence dans la canopée (étage supérieur de la forêt directement influencée par le rayonnement solaire) de vos arbres est un autre indicateur de la problématique liée à l'agrile.

Utilisation du bois

Je vous rappelle que la région de la Montérégie fait partie de la zone de restriction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et que tout déplacement du bois hors de cette zone est interdit durant les périodes d'activité de l'insecte. Il faut donc se départir du bois infesté avec précaution.

Dernières nouvelles sur l'agrile

Certaines de nos haies brise-vent comportent exclusivement des frênes mélangés

avec des conifères. Pendant plusieurs années, le mélange frêne/mélèze/épinette était souvent utilisé dans nos terres argileuses.

Quoi faire quand on se retrouve dans cette situation? Vous pouvez vous référer à un ingénieur forestier qui offre le service d'inventaire et caractérisation des frênes afin de :

- Connaître la quantité de frênes sur le terrain;

- Identifier lesquels valent la peine d'être traités;
- Identifier tous les frênes à abattre pour des raisons de sécurité;
- Effectuer une demande de permis d'abattage.

Ensuite, il regarde avec le propriétaire les actions à poser. Les traitements au TreeAzin sont de 4.65 \$/cm de DHP (diamètre hauteur poitrine), donc un arbre de 6 pouces coûte 70 \$. Nos plantations,

depuis quelques années, comportent de multiples espèces dans un esprit d'enrichir la biodiversité et réduisent l'impact d'un tel ravageur.

Michelle Breton, agr.
Et Marie-Josée Vézina, agr.



NB: Chiffre sur la base d'une croissance exponentielle uniforme de la population

©Tous droits réservés à IAER Solutions | www.iaersolutions.com



Sylvain Dufour

Le suivi au plan d'affaires, meilleur gage de succès

En agriculture, ne s'établit pas qui veut! En plus de le vouloir fortement, ça prendra une bonne dose d'énergie pour prouver aux différentes instances que le projet sera viable, rentable, agroenvironnemental, en harmonie familiale, etc. Malgré le monde actuel où tout doit être exécuté rapidement, il est encore plus important de prendre le temps de monter un plan d'affaires précis et détaillé et d'obtenir les diverses conformités qui pourraient être nécessaires dans votre plan d'affaires. D'ailleurs, le système de services-conseils est adapté pour répondre à cette demande (une multitude d'intervenants y prennent part) et plusieurs futurs exploitants s'en prévalent toujours. Parmi les recommandations spécifiques qui apparaissent à la fin du plan d'affaires, la plus importante est celle de faire un SUIVI annuel de l'évolution de la nouvelle entreprise.

Malheureusement, au bout de quelques années, plusieurs se sont présentés à

nous la tête basse disant avoir rencontré une multitude d'imprévus en chemin et des difficultés à mettre en place les éléments proposés dans le plan d'affaires. Il est utopique de penser qu'il n'y aura aucun imprévu, même avec le meilleur des plans d'affaires, mais c'est la façon de réagir à ces imprévus qui fera la différence, d'où l'importance du suivi.

Certains se retrouvent parfois dans une situation financière précaire à la suite d'une alarme sonnée par leur institution bancaire. Pourquoi une telle situation alors que le plan d'affaires avait été monté pour favoriser l'atteinte de la réussite? Selon nous, la réponse prend sa source dans l'absence d'un suivi annuel au démarrage, tel qu'il est pourtant indiqué dans le plan d'affaires. Cette recommandation est plus que des mots! En effet, certains promoteurs de projet s'empressent d'aller faire une demande de financement avec leur plan d'affaires sous le bras en ignorant la recommandation ultime d'un suivi et d'un accompagnement annuels à la suite du démarrage ce qui permettrait d'éviter certaines embûches ou de ramener l'entreprise dans le droit chemin.

Ainsi, il n'y a pas de mal à vérifier si on suit la direction prévue au plan d'affaires, car il s'agit d'une ligne théorique qui ne tient pas toujours compte des nombreux imprévus rencontrés en

agriculture. Par exemple, nous avons monté un plan d'affaires en production laitière sans savoir qu'une importante contamination dans l'eau compromettrait gravement et financièrement le démarrage de la nouvelle entreprise. Sans un suivi annuel comportant le juste diagnostic de la situation, des calculs de redressement ainsi que de nombreuses discussions avec les intervenants, l'entreprise aurait eu beaucoup plus de difficultés à surmonter ce problème immense et à entrevoir une continuité et un avenir qui deviendra intéressant.

Ce qu'il faut retenir : un plan d'affaires sans accompagnement et suivi de l'évolution de la nouvelle entreprise, c'est mettre la moitié des chances de son côté!

Sylvain Dufour, agr.
Conseiller en gestion agricole

La gestion en chiffres... (2016, Groupe ProConseil)

Diagnostics d'entreprise	39
Interventions économiques diverses et suivis	152
Plans d'affaires et suivis	36
Plans de transfert et suivis	42
Plans de démarrage et suivis	14
Plans de redressement et suivis	31



Les années passent et se ressemblent!

Encore cette année, nous avons tous travaillé très fort pour effectuer vos fermetures d'année, compiler et analyser les résultats obtenus afin de ressortir les tendances et de vous présenter le tout avant la période des semis! Nous vous remercions d'ailleurs de votre participation qui rend ces journées enrichissantes en raison des nombreux échanges qui y ont lieu. Permettez-moi donc de faire une rétrospective de 2016, en lien avec les sujets que nous avons abordés lors des journées de présentations!

Débutons avec la production laitière. Les dates tardives des présentations nous ont permis de compiler davantage de dossiers et de présenter une analyse de groupe de 64 entreprises cette année, comparativement à 39 en 2015. Tel qu'annoncé par les PLQ, le prix du quota a diminué de 1000 \$ pour terminer l'année à 24 000 \$/kgmg, ce qui était contrebalancé par le transfert de la marge de 9,78 %. Par contre, cette marge a été majorée à plusieurs reprises en cours d'année pour totaliser 8 % supplémentaires en fin de compte! Donc si vous êtes encore sceptique à savoir si votre valeur d'actifs a diminué, il nous fera plaisir de faire le calcul pour vous! Toujours dans

l'actualité, les producteurs de lait du groupe ont vu leur prix moyen diminuer de 1,38 \$/hl, résultat d'une offensive américaine misant sur l'importation de lait diafiltré au Canada. Puis, il y a eu les attaques répétées contre la gestion de l'offre, les négociations de l'AECG (Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne) pour permettre l'importation de fromages fins (dont les étapes d'adoption se poursuivent en 2017, mais dont on ne connaît pas encore le programme de compensation fédéral), les négociations du PTP (tombé à l'eau avec l'arrivée de Trump à la présidence)... On peut donc dire que 2016 n'a pas été de tout repos pour ce secteur!

Malgré tout cela, les soldes résiduels en 2016 ont été élevés avec 6 % pour le groupe moyen et 15 % pour le groupe de tête. Il n'y a eu aucun changement dans les taux de charges versus 2015 (groupe moyen 60 % et groupe de tête 53 %) ni au niveau des retraits (16 % pour le groupe moyen et 17 % pour le groupe de tête), ce qui, combiné à la hausse des revenus, a permis de dégager plus de liquidités pour faire face aux obligations financières. Avec une légère baisse des obligations en capital et intérêts (1 % pour le groupe moyen et 4 % pour le groupe de tête), les possibilités d'autofinancement sont certainement bien plus présentes et vous positionnent mieux face à votre institution financière, surtout dans la perspective où plusieurs producteurs ont des projets d'étable pour répondre aux prochaines normes de bien-être animal.

Toutefois, si on décortique un peu ces chiffres, on peut constater que les bons résultats de 2016 sont en partie attribuables aux performances des

champs, la marge nette/ha ayant augmenté de 29 \$ (71 \$ en 2015 versus 100 \$ en 2016) alors qu'au niveau du lait, la marge nette/vache a diminué de 165 \$/tête (1850 \$ en 2015 versus 1685 \$ en 2016). Dans les cultures commerciales, 2016 aura été un peu plus tranquille. Dans les faits saillants, on retrouve l'abandon de l'ASRA pour le maïs-grain et le soya en contrepartie d'une augmentation des revenus admissibles à l'Agric-Québec. Les perspectives de bonnes récoltes au niveau de l'Amérique du Sud freinent la hausse des prix, mais le dollar canadien faible est une bonne nouvelle pour les producteurs d'ici.

Au niveau des moyennes pour l'analyse de groupe en grandes cultures, encore une fois les rendements ont été au rendez-vous. Pour les récoltes 2015 vendues en 2016, les prix ont été bons, mais les perspectives pour la vente de la récolte 2016 en 2017 sont moins intéressantes. Il y a quand même eu une amélioration du bénéfice réparti en cultures dans les deux groupes de référence : hausse de 49 \$/ha pour la moyenne du groupe et hausse de 67 \$/ha pour le groupe de tête. Au niveau des rendements moyens par culture, ces derniers se situaient très près de ceux de l'année précédente : on parle de 11,9 T/ha dans le maïs-grain sec, de 3,5 T/ha dans le soya et de 4,2 T/ha dans le blé.

Le printemps froid et pluvieux que nous avons eu donne toutes les raisons aux producteurs d'être nerveux, mais il ne faut pas céder à la panique et voir ce que les prochains mois nous réservent!

Catherine Dessureault, agr.
Conseillère en gestion agricole



Isabelle Éthier

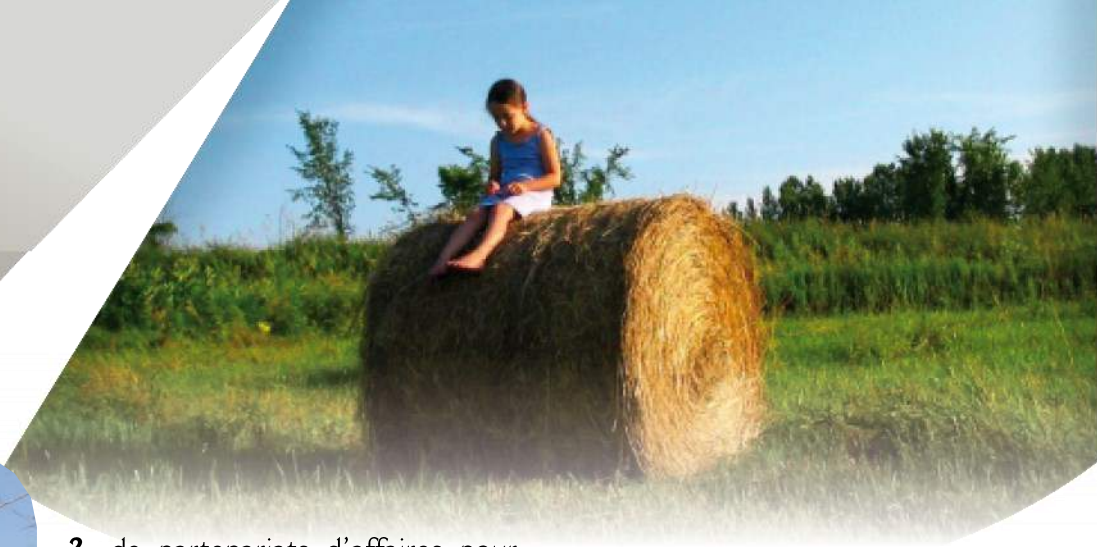
Fiche #7

Apprendre à se sortir du blâme et des accusations mutuelles

Voici un tableau proposant quelques balises pour se sortir d'une relation conflictuelle où le blâme est devenu une manière de se parler. Ce tableau permet de schématiser et de proposer des pistes de solution. Comme vous pourrez le constater, il s'agit d'un cheminement en cinq grandes étapes pour lesquelles il y a des gestes concrets à poser. Selon l'étape, il y a un temps pour se taire (étape 1), pour réfléchir (étapes 2 et 3) et pour parler (étape 4). Pour ce qui est de la dernière étape, elle peut s'exprimer en tout temps si on s'en sent capable. Elle ne peut qu'aider à l'amélioration des relations!

Isabelle Éthier
Conseillère en relations humaines et transfert

Étape	État d'esprit	Nom de l'étape	Gestes à poser
1	C'est de sa faute!	Le cessez-le-feu (Situation de crise) Nos pensées sont fixées sur le problème. Nous focalisons sur l'autre qui nous a blessé et lui rejetons tout le blâme et toute la responsabilité.	-Vaut mieux cesser de parler -Prendre du recul sur la situation -Se concentrer sur les tâches urgentes et importantes
2	C'est peut-être aussi de la mienne!	La responsabilisation (Devenir observateur de soi-même)	-Se donner le temps de réfléchir et de prendre du recul -Se questionner pour reconnaître sa part de responsabilité -Essayer de demeurer poli et courtois avec l'autre
3	J'ai la volonté d'améliorer la relation.	La relation (Ne pas avoir peur de l'autre)	-Avoir la volonté d'améliorer la relation -Se mettre en mode écoute de l'autre -Risquer d'exprimer sa perception des faits -Ne pas avoir peur de l'autre -Ne pas avoir peur de nommer ses émotions
4	Je suis ouvert à dialoguer, à échanger.	La communication (Climat d'échange et de discussion)	-Créer des moments d'échange structuré -Organiser des réunions et s'assurer d'un suivi -Toujours chercher à améliorer notre attitude -Se mettre en mode solution pour éviter les frustrations
5	Je trouve des moyens pour lui faire plaisir.	L'investissement (Situation agréable)	-Faire plaisir à l'autre -Lui donner de la reconnaissance -Cesser de le blâmer



Isabelle Éthier

L'ARTERRE : un nouveau service de maillage

Vous n'avez pas de relève et souhaitez offrir à des jeunes démontrant de l'intérêt la possibilité de s'établir sur votre entreprise ? Vous êtes à la recherche d'un coin de terre ou d'une entreprise déjà en fonction pour vous y installer? L'ARTERRE peut vous aider.

L'ARTERRE est un service d'accompagnement et de maillage visant à contribuer à la vitalité des communautés par un dynamisme agricole axé sur l'établissement de la relève non apparentée ou œuvrant en dehors du cadre familial plus traditionnel.

Les scénarios d'établissement possibles sont très diversifiés, allant :

1. du démarrage de nouvelles entreprises par la location d'actifs à long terme ou par acquisition;

2. de partenariats d'affaires pour l'acquisition ou pour l'exploitation;

3. jusqu'à l'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole.

L'ARTERRE s'adresse à qui?

Le service s'adresse à plusieurs clientèles :

- 1.** les aspirants-entrepreneurs qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non ;
- 2.** les producteurs agricoles n'ayant pas de relève, qui souhaitent se retirer et qui veulent permettre la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève ;
- 3.** les propriétaires fonciers qui souhaitent mettre leurs terres et leurs actifs en valeur.

Vous voulez en savoir plus ou signifier votre intérêt?

Rendez-vous sur le site au : <https://www.craaq.qc.ca/arterre> et remplissez le formulaire en ligne.

Que fait le CRAAQ?

Le CRAAQ, en collaboration avec le CISA et la MRC Brome-Missisquoi, réalise la coordination provinciale du service L'ARTERRE.

Dans le but d'assurer l'harmonisation et la qualité du service en région, le CRAAQ facilitera le transfert d'informations, la concertation, la mobilisation, la formation et l'accompagnement des agents de maillage sur le terrain afin que ces derniers soient outillés adéquatement afin de propulser le développement des projets d'établissement, de démarrage et de transfert agricoles. Ces agents de maillage sont engagés par les MRC ou territoires qui adhèrent au service.

De plus, le CRAAQ développera les outils nécessaires à la gestion et à la promotion du service dont la plateforme Web qui inclura la banque de données centrale et l'outil de réseautage de la communauté des agents de maillage.

Les MRC et les territoires intéressés qui souhaitent obtenir de l'information ou signifier leur intérêt à adhérer au service peuvent communiquer avec l'équipe de coordination, au 418 523-5411 poste 110 ou arterre@craaq.qc.ca.

Divertissements

Un peu d'humour...

Deux collègues discutent:

- Pratiques-tu des sports extrêmes?
- Oui, de temps en temps, je contredis ma femme!

**Cette blague a été retranscrite par une femme qui la trouvait bien comique!*

SUDOKU

					3		2	8
		9	2	5	4			3
3	5			7		6		
		3		8		1	7	
6			5		7			4
	9	5		4		8		
		6		1			5	7
5			3	6	9	4		
9	4		7					

Dictionnaire de tous les jours

Poisson: Animal dont la croissance est excessivement rapide entre le moment où il est pris et le moment où le pêcheur en fait la description à ses amis.